

Fongicide céréales

Pack AMPLITUDE 3D

Amplitude® + Priaxor® EC 5L + 5L

- Rendement sécurisé et large spectre d'efficacité
- Polyvalence blés et orges
- Raisonner sa protection fongicide pour plus de rentabilité

PERFORMANCE ET POLYVALENCE

blés

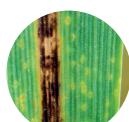
Septoriose



Rouille brune



Rouille jaune

orges

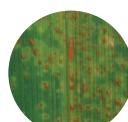
Helminthosporiose



Rhynchosporiose



Ramulariose



Rouille naine



Oïdium

EFFICACITÉ ++++ Très bonne +++ Bonne ++ Moyenne+++(+)+++(+)+++(+)++++++(+)+++(+)+++(+)++

SÉCURISER LE RÉSULTAT

Stade Dernière Feuille Etalée : le stade clé de la protection des céréales

1
Revysol®
L'innovation
isopropanol-azole

1 **Xemium®**
La référence
SDHI

- + Large spectre d'efficacité
- + Protection et rendement sécurisés
- + Gestion des risques résistances

1 **F500**
La strobilurine
n°1

Performance sur blés

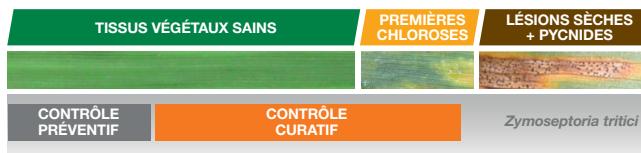


Efficacité
septoriose
**+10
points**

Rendement
**+ 2
q/ha**

Comparaison avec fongicide de référence 1 L/ha.
Source : essais BASF

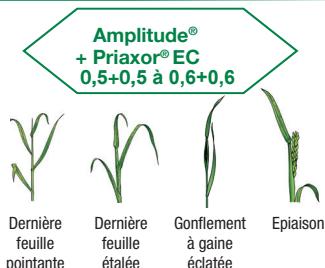
SIMPLIFIER LES CHANTIERS DE PULVÉRISATION



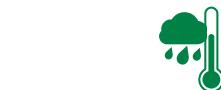
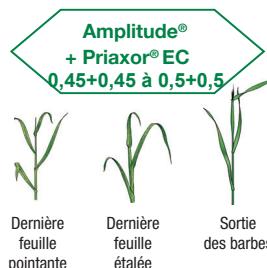
Préventif ou curatif : une bonne action des fongicides passe par une application avant l'apparition des symptômes

RECOMMANDATIONS

blés



orges



Indépendant des imprévus climatiques

- A l'abri du lessivage dès séchage de la bouillie
- Efficace même par temps froid (dès 5°C)*

*ne constitue pas une recommandation d'utilisation

DOSAGE FACILE : ratio 1 pour 1

**1 pack
8,3 à 10 ha
pour les blés**

QU'EST-CE QUE LE PACK AMPLITUDE 3D ?

	AMPLITUDE® - 5 L	PRIAXOR® EC - 5 L
AMM	N° 2190509	N° 2161101
Composition	100 g/L mefenentrifluconazole (nom d'usage : Revysol®)	75 g/L fluxapyroxad (nom d'usage : Xemium®) + 150 g/L pyraclostrobine (F500)
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale épeautre : septoriose(s), rouille(s) Orge : rhynchosporiose, ramulariose, rouille(s) Avoine : rouille couronnée	Blés, triticale épeautre : septoriose(s)*, rouille(s), oïdium(s)* Orge : helminthosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s)* Avoine : rouille couronnée, oïdium(s)* Seigle : rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s)*
Dose autorisée	1,5 L/ha	1,5 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	3 mètres	5 mètres
Nombre max.d'application/ ha / an	1/an (stades BBCH 30 - 69)	1/an (stades BBCH 25 - 69)
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 H	48 H

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie : gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A), EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065/A1, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN 143) de classe P3.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

* uniquement pour une lutte conjointe contre différents agents pathogènes

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 178CFFE1022R - Octobre 2022

Amplitude® : SGH07, SGH09 – ATTENTION - H315 : Provoque une irritation cutanée – H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation – H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Priaxor® EC : SGH07, SGH09 – ATTENTION - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H332 : Nocif par inhalation – H362 : peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel -- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme – EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : acide propanoïque, 2-hydroxy-,ester de 2-éthylhexyl(2S). EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**